

Le revêtement de bois Assurance qualité

François Varin

Numéro 108, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17602ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Varin, F. (2006). Le revêtement de bois : assurance qualité. *Continuité*, (108), 43–45.



LE REVÊTEMENT DE BOIS ASSURANCE QUALITÉ

par François Varin

Depuis les débuts du XX^e siècle, les fabricants industriels cherchent des matériaux qui peuvent simplifier et faciliter les opérations de construction, tout en réduisant au minimum l'entretien auquel tout propriétaire doit consentir pour maintenir les qualités fonctionnelles et esthétiques d'un bâtiment.

Force est de constater que certains de ces matériaux de moindre qualité – tels le vinyle et l'aluminium – nuisent à l'esthétique et au cachet de nombreux bâtiments à la grandeur du Québec. L'explication en est bien simple : en voulant à tout prix s'éviter des efforts d'entretien, nous avons fait disparaître la plupart des détails et éléments d'architecture qui faisaient la « personnalité » de nos bâtiments et caractérisaient nos villes et villages. Car ce ne sont pas tant les matériaux eux-mêmes qui posent problème, mais la façon de les mettre en œuvre. Leur pose oblige à simplifier les détails d'assemblage et à éviter de reprendre certains profilés, une modénature difficile à reproduire. C'est ainsi que nous avons banalisé nos environnements bâtis et appauvri nos milieux de vie.

Pour retrouver la beauté de nos milieux bâtis, il importe de réhabiliter le bois comme revêtement mural, à la fois pour sa facilité de mise en œuvre, sa grande disponibilité et parce qu'il reflète une partie de l'identité physique de nos villes et villages. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à penser à quel point le bardeau et le clin de bois aux couleurs éclatantes et diversifiées caractérisent le paysage architectural de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. La conservation d'une grande partie de notre patrimoine bâti passe par la redécouverte des avantages,



Ces dernières années, de nombreux propriétaires se sont laissé séduire par les avantages fortement publicisés de nouveaux matériaux de revêtement. Vinyle et aluminium recouvrent désormais plusieurs bâtiments et maisons, ce qui n'est pas sans banaliser le paysage. Pourtant, malgré la croyance populaire, le bois est plus durable et facile d'entretien que ses concurrents, et sans l'ombre d'un doute beaucoup plus joli.

des mérites et de la facilité d'entretien du bois.

D'HIER À AUJOURD'HUI

Le bois comme matériau de construction et comme revêtement mural, sous la forme de

Le revêtement de bois permet de maintenir les profilés, les détails et les éléments architecturaux des bâtiments, contribuant à enrichir nos environnements bâtis.

Photo : Brigitte Ostiguy



Par temps froid ou sous un impact, les revêtements d'aluminium ou de vinyle peuvent se déformer ou se casser. Le bois s'avère plus durable et résistant que ses concurrents modernes.

Photos: François Varin

bardeaux de bois ou de clin de bois, est présent dans les différentes régions du Québec depuis les débuts de la colonie. Jusque dans la dernière moitié du XX^e siècle, son utilisation était considérée comme un choix adéquat, efficace et surtout caractéristique du Québec, pays de lacs et de forêts. Ce type de revêtement a toujours eu des qualités isolantes indéniables. Par sa nature même, le bois offre une protection intéressante contre le froid et les vents dominants. La preuve, depuis le début du XIX^e siècle, la grande majorité des murs de maçonnerie du Vieux-Québec, orientés nord-est, sont protégés d'un clin de bois pour améliorer leur efficacité énergétique. Très tôt dans l'histoire de la construction québécoise, les

détails de mise en œuvre ont été développés et leur efficacité a été expérimentée. Bien entretenu, le revêtement de bois a démontré une espérance de vie plus que centenaire. Aucun matériau de remplacement moderne n'est comparable sur le plan de la longévité et du maintien d'une belle apparence à travers le temps. Les fabricants d'aujourd'hui ont compris les avantages du bois et relevé le défi de son entretien en offrant des revêtements – bardeau ou clin – fabriqués, traités et peints en usine, dont la fréquence d'entretien est réduite. Ils sont parvenus à en faire un matériau plus performant et résistant que le vinyle ou l'aluminium, qui, quoi qu'on en pense, ne sont pas eux non plus sans entretien. Par temps froid, le vinyle se casse sous un impact alors que l'aluminium se déforme et ne peut être réparé. En outre, la rapidité avec laquelle le marché

offre pour ces produits de nouveaux profilés, de nouvelles couleurs et de nouvelles dimensions rend particulièrement difficile leur réparation à l'aide d'un produit de remplacement compatible. Le bois, lui, se répare et s'entretient facilement en plus d'offrir l'avantage de pouvoir être changé de couleur à volonté, au gré de l'évolution des goûts des propriétaires.

Tout en étant de conception simple et logique, les détails comme les planches cornières, les tablettes avec casse-goutte aux fenêtres, les rejets d'eau au bas des murs donnent aux architectures de bois un jeu de surfaces et de textures incomparable et de grand attrait. Ils confèrent au bâtiment son style et son caractère.

DES INTERVENTIONS À PLANIFIER

Des travaux bien planifiés et aussi simples qu'un grattage, un ponçage et une nouvelle

peinture peuvent réhabiliter un revêtement de bois défraîchi. Offerte en plusieurs coloris, la peinture offre d'innombrables possibilités pour mettre en relief différentes parties et composantes d'un bâtiment tout en lui redonnant un air attrayant de jeunesse (voir « Mariage de couleurs », *Continuité*, n° 76, printemps 1998).

Le vinyle et l'aluminium sont fréquemment appliqués directement sur le revêtement d'origine. Si on soupçonne qu'un revêtement de bois est dissimulé sous un revêtement récent, l'observation attentive des façades du bâtiment et, parfois, un curetage sélectif pourront en révéler l'existence. Des photos anciennes illustrant l'apparence qu'avait le bâtiment à d'autres époques permettront aux propriétaires de retracer son évolution et d'identifier ses matériaux d'origine. Elles pourront également laisser entrevoir la présence sous-jacente d'éléments significatifs et de détails caractéristiques perdus au moment de l'installation d'un nouveau revêtement. Dans la majorité des cas, seuls les éléments de décor tels les encadrements auront été enlevés. Révélées une fois le dernier revêtement cureté, les traces de ces éléments faciliteront leur remise en état.

Pour les bâtiments ayant irrémédiablement perdu leur revêtement de bois d'origine, l'analyse de l'environnement bâti immédiat et de bâtiments comparables ainsi que la comparaison avec des photos anciennes guideront les travaux de réfection futurs. Ces méthodes donneront des indices appropriés sur les façons d'installer et d'agencer le nouveau revêtement de bois.

François Varin est architecte.



Les revêtements de vinyle et d'aluminium minent le cachet des bâtiments. Cette esquisse de l'édifice Dubuc-Decelles à Beauharnois illustre bien comment un revêtement et des détails de bois pourraient lui redonner style et caractère.

Source : Fondation Rues principales



POUR EN SAVOIR PLUS...

Lire l'article de François Varin « Le clin de bois. Un revêtement durable et chaleureux », paru dans *Continuité*, n° 77, été 1998.